

Ce sera la conscription dès qu'elle sera "nécessaire"

M. King déclare que si elle ne l'est pas, il n'y en aura pas

Des "si" et des "quand" — De 245 députés, 158 votent l'abolition de la clause III — Les "tories" croient tenir M. King à la gorge — Manoeuvres immédiates pour hâter la fin — En Egypte, statu quo — En Russie, résistance acharnée

Le "Globe & Mail" et la "Gazette" somment M. King de précipiter la levée des conscrits pour outre-mer

M. King a réussi à faire voter, grâce à l'appui de tout le parti tory et de quelques autres députés de partis différents, l'amendement à la loi de Mobilisation de 1940 qu'il proposait, afin de délier le gouvernement de son engagement légal de ne pas recourir au service obligatoire pour outre-mer. Il y a 245 députés aux Communes. Il en manquait plusieurs lors du vote d'hier soir, où 158 députés ont donné leurs voix au gouvernement, contre 54 qui refusèrent de l'appuyer; soit un total de 212 sur 245. Il est vrai que quelques comtés sont vacants, de sorte qu'on peut dire que, sur 240 députés 212 seulement ont voté. Quelques-uns avaient pairé, et ceux du Québec qui étaient dans ce cas auraient voté contre le bill King, sauf M. Power, ministre de l'Aviation, absent en tournée d'inspection, pairé avec M. Lapointe, député libéral de Matane. La très grande majorité des députés libéraux québécois de langue française ont voté contre le bill, de même que quelques députés de langue anglaise et des coopératistes de l'Ouest. Il reste à débattre le bill en comité plénier de la Chambre, ce qui ne devra pas être long, et à le voter en troisième lecture, ce qui ne tardera pas non plus; après quoi le Sénat exécutera en vitesse les volontés de M. King, qui peut compter sur les voix des sénateurs tories, — car les tories ont voté en bloc avec les libéraux, jusqu'ici, sur cette question, pressés qu'ils sont de mettre le parti libéral dans la même situation où s'est trouvé le parti conservateur en 1917. Dorénavant, l'un vaudra l'autre; et les deux ne vaudront pas cher. . . Les vieux dieux s'en vont.

M. King a réaffirmé dans un discours touffu, à l'accoutumée, que sa loi ne veut pas nécessairement dire la conscription, mais que ce sera la conscription si cela devient nécessaire. En même temps qu'il parlait ainsi, M. Thorson, ministre des Services de guerre, faisait connaître que dorénavant l'âge des mobilisables, célibataires ou veufs sans enfants, sera de 20 ans à 40 ans, abaissant l'âge des mobilisables de 21 ans à 20 ans, et l'élevant de 35 à 40 ans. Selon une information à la "Gazette" de ce matin (page 6) "on croit que cette décision tient de très près à la récente conférence à Washington de MM. Roosevelt, Churchill et King" et que "cela peut être le préliminaire d'une préparation militaire intensifiée de la part du Canada en vue de la création d'un deuxième front". En d'autres termes, il faut plus de Canadiens sous les armes et à l'entraînement, afin de fournir des renforts en Europe advenant l'invasion du continent par les Alliés. On a déjà dit que les Canadiens seront "le fer de lance" de cette invasion. On aiguise le fer de lance. . . M. King a déclaré, hier soir, que le débat sur la conscription aux Communes ne se renouvellera pas. S'il décide un de ces mois-ci d'appliquer à fond la loi de mobilisation telle qu'amendée et comportant service obligatoire pour outre-mer, il posera la question de confiance aux Communes, de façon expéditive. En quelque deux ou trois jours tout se passerait, après quoi les conscrits pourraient être embarqués pour l'Europe ou n'importe quelle autre destination outre-mer. Les ultra-loyalistes, dont le "Globe-Mail" de Toronto, commencent à réclamer dès maintenant l'application de la loi sans plus tarder. La "Gazette" de ce matin même, en premier-Montréal, blâme M. King d'avoir déclaré qu'il n'y aura pas de conscription sans un vote de confiance préalable.

CE QUI SE PASSE AILLEURS

Les événements, à l'extérieur, ne sont pas particulièrement rassurants. En Egypte, toutefois, la situation en est au "statu quo". Les forces britanniques aériennes multiplient les raids contre l'adversaire à peu près immobilisé et qui halète, en se préparant à une nouvelle attaque. Escarmouches un peu partout. On s'attend à l'engagement prochain de la bataille décisive quant au sort de l'Egypte et du Proche ainsi que du Moyen-Orient. Il y a moins de pessimisme dans les informations venant du Caire et d'Alexandrie, où la vie continue, mais Londres met le public britannique en garde contre tout optimisme. On constate que Rommel est, pour le moment, au point mort, mais cela peut signifier qu'il répare ses engins de guerre, laisse reposer un tant soit peu ses soldats, étudiant de nouvelles tactiques d'invasion plus poussée. Quant aux Britanniques, s'ils dégarnissent la Palestine et la Syrie pour renforcer les effectifs d'Auchinleck en Egypte, ils doivent compter que cela prend des mois maintenant pour embarquer en Angleterre et convoier sur une distance de 13,000 milles de longueur, par voie du cap de Bonne-Espérance et de la mer Rouge, des effectifs de renfort un tant soit peu considérables et bien armés et que cela demande aussi plusieurs dizaines de transports. Rommel, lui, peut recevoir des renforts par voie de Naples et de Tripoli, dans deux ou trois semaines au maximum, même moins que cela. Le temps travaille en sa faveur, s'il y a d'autres facteurs contre lui et ses armées. Il n'y a donc pas place à un optimisme béat, de la part des Britanniques, parce que l'avance de Rommel est pour un temps plus ou moins long, enrayée, dit en somme Londres.

En Russie, les Soviets n'admettent pas encore la chute de Voronège. Ils ont, disent-ils, dû retirer leurs troupes de certains secteurs, mais la manoeuvre a été complètement réussie et ils ont déjoué les projets allemands, pour le moment. Ils reconnaissent le critique de la situation dans le secteur de Voronège, où les Allemands ont jeté plus d'un million de troupes aguerries. A supposer que Voronège tombe, continue de dire Moscou, il y a des points stratégiques importants à l'est de cette ville, d'où les Russes peuvent tenir longtemps, d'autant qu'ils auraient un matériel militaire abondant, de nouveau: chars d'assaut lourds, de 50 tonnes, capables de résister aux projectiles allemands, et des chars d'assaut de 28 tonnes d'un type

rapide, bien armés et facilement manoeuvrables, à opposer aux armées allemands qui auraient perdu déjà plusieurs centaines de chars d'assaut mis en pièces par l'artillerie antichar soviétique. Le haut commandement allemand réclame l'encerclement de nombreuses troupes russes au nord-ouest de Voronège, de même sur le front de Rjev, dans le secteur de Kalinine.

Quant au convoi de 38 navires marchands anglo-américains à destination de la mer de Barentz, chargés de chars d'assaut et de fournitures de guerre de tout genre, convoi attaqué le 2 juillet par des sous-marins et des avions du Reich, Berlin prétend qu'il a perdu non pas 28, mais 32 unités, à venir à ce matin, et que la chasse se prolonge. De leur côté les Anglais affirment que les pertes sont loin d'être aussi lourdes, que Berlin exagère, et ne donnent pas d'autres détails pour l'heure, attendant que le convoi se rende à destination, alors qu'on saura au juste de quoi il retourne.

LE BILL 80

Les choses se sont passées à Ottawa comme on s'y attendait. Un fort bloc québécois a voté contre la conscription pour outre-mer, malgré le discours de M. King, un peu dédaigneux à l'endroit du Québec qui l'appuya si longtemps. Il a une majorité de 104, qui comprend la totalité des tories qui votèrent, parce qu'ils ont amené M. King à ce qu'ils croient être une situation fautive, d'où ils voudront le forcer à aller encore plus avant, dans le sens que veulent les "Deux-Cents" et les conscriptionnistes à outrance. Le discours de M. Grote Stirling, ancien ministre tory, révèle bien l'âme de leurs manoeuvres: c'est de contraindre le premier ministre à suivre la politique qu'ils veulent lui voir suivre, en le conduisant de concession en concession. Il avait promis en 1939 qu'il n'y aurait pas de grand corps expéditionnaire canadien en Europe et il y en a un. Il avait promis avant 1939 et depuis, jusqu'en 1940, qu'il n'y aurait pas la conscription pour outre-mer et il la fait mettre dans la loi, quitte à s'en servir "si elle devient nécessaire". Alors il n'en voyait pas l'utilité et laissait son associé, M. Lapointe, dire qu'il n'y aurait "jamais la conscription". Aujourd'hui il la met dans la loi et demain ou après-demain, qu'est-ce qui se passera? M. Stirling a fait entendre que les tories le forceront, par leur agitation et leur campagne de presse, à aller au bout de la loi, comme jusqu'ici ils prétendent l'avoir amené à faire tout ce qu'ils voulaient, de plus ou moins bon gré, et s'en glorifient. En fait, il n'y a pas de gouvernement d'union, comme ils le réclament, mais il y a un union sur le fond du débat, sur la conscription, et c'est ce qu'ils voulaient d'abord. Le reste viendra par surcroît, un jour ou l'autre, calculent-ils. Il reste à voir si M. King, habile manoeuvrier, sera débordé ou s'il les débordera. La partie est à fond engagée.

En effet, dès hier, l'organe des "Deux-Cents" et des tories, le "Globe-Mail", dans un article intitulé: "Conscription Imperative" (7 juillet), après avoir regretté que le débat sur le bill 80 se soit aussi longtemps prolongé, dit qu'il n'y a plus d'excuse pour temporiser et qu'un trait de plume s'impose tout de suite pour faire lever et expédier outre-mer en vitesse les jeunes gens qu'il faut mobiliser. "Dès que le principe du bill aura été adopté, en seconde lecture, le gouvernement devra cesser toute temporisation et mettre en pratique le principe voté, afin que les jeunes gens mobilisés sachent à quoi s'en tenir. . . Au gouvernement de marcher sans retard. . . Il n'y a aucun argument qui tienne contre la conscription pour outre-mer. Si le gouvernement ne tient pas tout de suite compte du résultat du plébiscite et de la volonté de la majorité, qui doit gouverner, le peuple passera du ressentiment à la colère. . ." ("resentment will grow in fury"). La "Gazette" a emboîté le pas ce matin et les taons des "Deux-Cents" ne laisseront aucun répit à M. King, du moins à ce qu'il paraît à leurs bourdonnements. Elle écrit avec une pointe d'ironie: "Le Canada croit que M. King aura décidé qu'il y a "nécessité", il convoquera le Parlement et réclamera qu'on lui donne un quatrième vote de confiance sur la question de la mobilisation obligatoire pour outre-mer. . ." On peut s'attendre que d'autres feuilles jingoïques accentueront cette campagne, déjà déclenchée, en faveur de la conscription pour tout de suite, alléguant que maintenant qu'il y a la loi, il faut l'appliquer. Car à quoi bon, diront-elles, une loi, si elle ne doit pas servir? Pour le moment, elle commencera de servir aussitôt que le Sénat l'aura approuvée et que le vice-roi l'aura sanctionnée; car, à ce que dit M. King "pour appuyer nos défenses immédiates", il va falloir sans tarder envoyer des soldats canadiens à Terre-Neuve et au Labrador. Il est vrai que cela est en Amérique du Nord et que tout cela était admissible, même avant l'amendement à la loi de Mobilisation 1940. Seulement, la loi comportera bien plus que cela; et s'il faut en croire la "Gazette" au sujet de ce qui se serait passé à Washington entre MM. King, Churchill et Roosevelt, il y a une quinzaine, la loi ne resterait pas lettre morte dans les statuts, à moins que M. King ne soit décidé à tenir tête aux pressions qui s'exerceront de toutes parts contre son gouvernement, dont une partie des ministres sont en faveur de la conscription sans plus tarder: ainsi MM. Ralston, MacDonald, Hsley, qui n'ont pas caché leur opinion là-dessus aux Communes, dans leurs récents discours. De grands événements s'amorcent. . . — G. P.

8-VII-42

En page 2:

"Pour honorer la mémoire de Louis Dupire" — Neuvième liste de souscriptions